

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 36 (1964)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Invitation à l'assemblée générale des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invitation à l'assemblée générale des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Samedi et dimanche 30 et 31 mai 1964

Nous avons l'honneur d'inviter les délégués des sections et des Coopératives de construction et d'habitation à prendre part à notre assemblée générale les 30 et 31 mai prochains à Bâle. Considérant les tâches importantes de l'USAL et particulièrement les exposés sur les mesures prises contre le renchérissement et la surchauffe économique, nous comptons sur une forte participation de toutes les sections.

La Section de Bâle s'est donné beaucoup de peine pour la préparation du programme de ces journées; nous sommes certains que chaque délégué remportera un excellent souvenir de son court séjour dans cette belle ville.

Le Comité central.

15

Programme

Samedi 30 mai 1964

10 h. 45 Séance du Comité central.

15 h. Assemblée générale des délégués, **grande halle des fêtes de la « Mustermesse ».**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 juin 1963 à Interlaken.
2. Rapport annuel du Comité central.
3. Comptes de l'année 1963:
 - a) Fonds de roulement;
 - b) Revue «Das Wohnen»;
 - c) Union suisse pour l'amélioration du logement;
 - d) Fonds pour l'instruction et l'éducation.
4. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au Comité central.
5. Fixation de la cotisation annuelle.
6. Remplacement d'un membre au Comité central.
7. Election des vérificateurs de comptes.
8. Activité de l'USAL.
9. Conférence de M. le conseiller national Max Weber: «Les mesures destinées à combattre le renchérissement et la surchauffe économique (influences sur le taux de l'intérêt).»

20 h. 30 Soirée récréative avec un programme de cabaret-variétés à la grande halle de la «Mustermesse».

Dimanche 31 mai 1964

9 h. 30 Assemblée générale ordinaire de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation.
Visite (libre) du Jardin zoologique.

12 h. 30 Repas en commun dans la grande halle des fêtes de la «Mustermesse».

Communications générales

1. **Les cartes de vote** seront délivrées aux délégués par le soin des sections.
2. **Carte de fête:** 25 fr. Elle comprend: la soirée récréative du samedi soir, l'entrée au Jardin zoologique, le repas en commun du dimanche à midi, et un libre parcours valable deux jours sur les trams et autobus de Bâle.
3. **Logement.** Le Comité d'organisation s'occupe de réserver les chambres. Les prix d'hôtel seront mentionnés sur les bulletins d'inscription. Les participants régleront eux-mêmes directement leurs frais d'hôtel. Il est recommandé de prendre le repas du soir à l'hôtel où on loge.
4. **Commande des cartes de fête et chambres d'hôtel.** Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 15 mai 1964 au plus tard à M. Walter Saladin, Burgfeldstrasse 229, Bâle. Téléphone: bureau 061/23 58 60, domicile 061/43 18 60. Les cartes de fête seront expédiées directement aux délégués qui en auront versé le montant avant le 20 mai au compte de chèques postaux V 336 30 (Assemblée générale USAL 1964). Les cartes de fête payées après le 20 mai seront remises aux participants à leur arrivée.
5. **Un bureau de réception** sera à disposition samedi 30 mai, de 9 h. à 14 h. 30 à l'Hôtel Victoria-National près de la gare CFF à Bâle. Dès 14 h. 45 jusqu'à la fin du congrès, il y aura un guichet «Renseignements» à la Foire d'échantillons.

Trad. R. G.